



Période couverte par cette communication : Décembre 2019 - Décembre 2020



NOUS SOUTENONS
LE PACTE MONDIAL

Ceci est notre **Communication sur le Progrès** sur la mise en œuvre des principes du **Pacte mondial des Nations Unies**.

Nous apprécions vos commentaires sur son contenu.

I- Déclaration de soutien continu de la direction Générale des dix principes du Pacte Mondial:

À nos parties prenantes,

Je suis heureux de confirmer qu'Apparel@Work réitère son soutien envers les Dix principes du Global Compact des Nations Unies dans les domaines des droits de l'homme, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Dans cette communication annuelle sur les progrès, nous décrivons les actions que nous mettons en œuvre pour améliorer constamment l'intégration du Global Compact et de ses principes à la stratégie, à la culture et aux opérations journalières de notre entreprise. Nous nous engageons également à partager ces informations avec nos parties prenantes par le biais de nos principaux canaux de communication.

Bien sincèrement,

*P/Luc Van Heurck
Ben Rayana Fayçal*

Sommaire

<i>I. Déclaration de renouvellement de l'Engagement</i>	2
<i>II. Description des actions</i>	4
1. Les Droits de l'Homme	4
2. Les conditions du travail	6
3. Environnement	10
4. Lutte contre la corruption	11
<i>III. Les résultats</i>	13

II- Description des actions :

1. Droits de l'homme (principes n°1 et 2) :

Droits de l'Homme



Apparel @Work et ses collaborateurs s'engagent à :

- Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence
- Veiller à ne pas se rendre complice de violations des droits de l'Homme

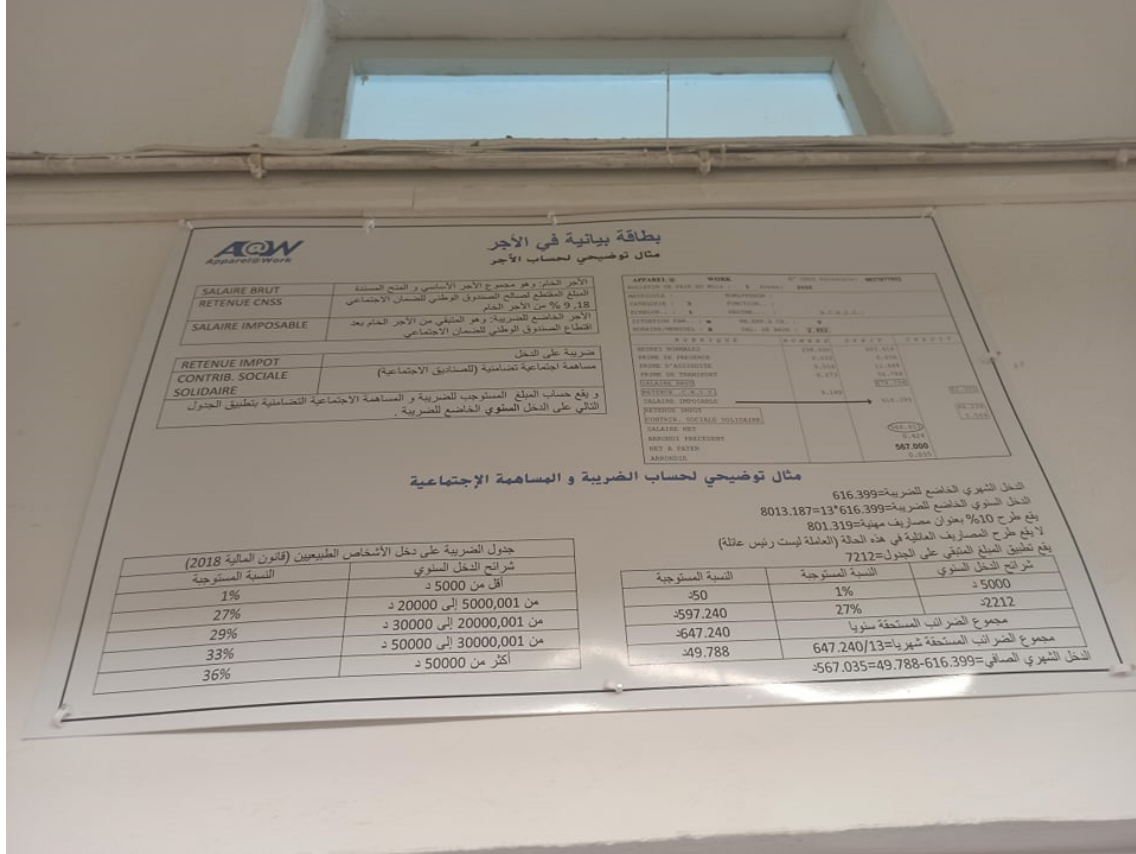
Les actions mises en place par Apparel@Work:

- Collaboration avec la « Fair Wear Foundation » pour l'amélioration des conditions de vie et de travail des employés :
 - Réalisation des audits « Fair Wear Foundation » pour 2 sites de production en janvier 2020, L'audit a vérifié la conformité par rapport à la loi et règlements en vigueur ainsi qu'au code de la FWF, à travers un audit documentaire plus l'interview du manager et des employés, en plus d'une inspection sur les lieux du travail afin de vérifier que les conditions de travail dans les ateliers respectent les droits de l'Homme et préservent la santé et sécurité des travailleurs.
 - «Apparel@work a postulé à travers son client principal « Van Heurck » pour la formation « WEP Training » qui sera assurée par le cabinet affilié FWF et qui s'adresse aux employés ((WEP : **FWF Workplace Education Programme**)), et qui vise à fournir aux dirigeants et aux travailleurs et aux cadres les outils dont ils ont besoin pour entamer un dialogue ouvert sur les problèmes et opportunités sur le lieu de travail et comment améliorer conditions de travail dans l'usine. C'est aussi l'occasion de faire une sensibilisation aux normes du travail et au système de réclamation « FWF complaint mechanism » avec la possibilité de téléphoner vers le n° du cabinet affilié FWF en Tunisie pour transmettre leurs questions ou réclamations.
- Le programme de formation 2020 a incorporé plusieurs actions liées au droit de travail et santé des travailleurs : Formation dans le droit de travail pour les membres du comité consultatif, dans le but de leur fournir un bagage de base dans le droit de travail, et assoir leur place de conseil auprès des travailleurs, formation pour les cadres dans les exigences de la norme ISO 45000 et les audits de sécurité au travail.

Le programme comporte aussi des formations SST dédiées à prévenir des risques spécifiques sur certaines postes de travail tels les risques chimiques, les TMS et les risques d'accidents pour les caristes.

- Face à la pandémie de covid-19, ApparelatWork a pris des mesures afin de préserver la santé et le pouvoir d'achat des employés :
 - Pendant la 1^{ère} vague covid+19 (Mars-Avril 2020), il y eu des mesures progressives afin de préserver la santé et le pouvoir d'achat des employés pendant cette période de confinement, versement des avances exceptionnelles d'un montant environ 100 MDT aux salariés d'afin de les aider à couvrir leurs charges, à rembourser sans intérêt et étalé sur 10 mensualités à partir de septembre 2020, de façon à ne pas affecter leur budget pendant la période de confinement général.
 - Lors de la 2^{ème} vague (Septembre-Décembre 2020), l'entreprise a versé à chaque paie des aides exceptionnelles pour les employés absents à cause de la pandémie (le total des aides versées a dépassé les 12 MDT pour les mois septembre, octobre et novembre)
 - En septembre, attribution de la prime de bilan à hauteur de 45000 DT pour les cadres de la société, et ce malgré les difficultés et liées au contexte corona virus le long de cette année.
 - A partir de la reprise post-confinement, aménagement d'un horaire de travail réduit et dans une seule séance afin de préserver une certaine distanciation entre le personnel, et l'instauration d'une courte pause pour le déjeuner prise chacun à son goût, et comptabilisée dans la journée de travail.
 - Prise en compte du contexte corona virus lors visites chez les sous-traitants de broderie et sérigraphie afin d'évaluer la conformité des conditions de travail et l'application des mesures de prévention contre la pandémie.
 - Mise en place de moyens de protection pour tous les salariés, essentiellement les masques barrière et la protection en plexi sur les machines de production, renforcer les conditions d'hygiènes à travers les distributeurs de savon, de gel hydro alcoolique, le nettoyage fréquent des wc et locaux communs, et l'aération et la désinfection des locaux.
 - Suite à la recommandation du ministère de la santé, Apparelatwork a fait la démarche auprès de la médecine de travail afin de réaliser d'une campagne de vaccination contre la grippe saisonnière pour tout le personnel de l'entreprise en octobre 2020 dans le but de préserver la santé du personnel en limitant les dégâts éventuels causés par la cohabitation difficile entre le virus de la grippe et le covid-19. Malheureusement, cela n'a pas été possible suite à la pénurie de ce vaccin dans le pays.
 - Traitement de plaintes et suggestions des employés : La majeure plainte des employés cette année est ressortie à travers l'audit de « Fair Wear Foundation » et concernait le calcul des taxes, les ouvrières se plaignaient du calcul du taxe et surtout pour la prime de fin d'année.

- L'action entreprise est de faire une sensibilisation sur le terrain avec les travailleurs, en présence de leurs représentants, affiche à l'appui afin d'expliquer le principe de calcul de la retenue à la source et la régulation faite par le logiciel de paie lors du calcul de la prime de fin d'année. Un exemple du calcul a été affiché dans un poster en arabe et en grande taille dans l'atelier.



- Assister en ligne au « United Nations virtual forum on business and human rights », les vidéoconférences étaient diffusées à travers l'UNWEB TV entre le 16 et le 18 novembre 2020.



<u>Date</u>	<u>Sessions</u>	<u>Eléments</u>
Lundi 16/11	Knowing and showing respect for people's right during crisis & human rights due diligence as a tool for resilience for	Leçons apprises du contexte pandémie covid. Les bonnes pratiques L'impact du devoir de vigilance pour se préparer aux prochaines crises

	future crisis?	
Mercredi 18/11	Transformative response to sexual harassment and gender-based vigilance	Comment renforcer la mise en œuvre des normes nationales et internationales relatives à ce type de violence. Favoriser la collaboration entre les différentes parties prenantes afin de promouvoir l'égalité réelle entre les sexes dans le domaine des affaires et des droits de l'homme.

2. Normes de travail (principes n°3, 4, 5 et 6) :



Apparel @Work s'engage à respecter les normes internationales de travail :

- Respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.
- Contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.
- Contribuer à l'abolition effective du travail des enfants.
- Contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession

Les actions mises en place par Apparel@Work:

- Mise en service et début d'exploitation de la nouvelle salle d'eau avec 9 nouvelles WC pour les employés femmes de l'atelier DETIS, ainsi le nombre de toilettes femmes disponibles est porté à 16, se conformant ainsi à la législation locale imposant 1WC/10 employés
- Réalisation de séances d'éducation sanitaire, animées par le médecin de travail afin de sensibiliser les opératrices sur certains thèmes. Pour 2019, les séances ont été toutes consacrées à la pandémie du corona virus.
 - Covid-19 : Risques et prévention
 - Mesures préventives sur le lieu de travail
 - Conduite à tenir devant un cas suspect
 - Contact à tenir devant un cas contact étroit
- Réalisation d'une formation dans le secourisme et la sécurité incendie dans l'atelier TRIC avec un exercice d'évacuation incendie et un rappel des gestes de premiers secours et conduite en cas d'accident pour les secouristes du site.

- Distribution sur les 3 sites de production, de tapis antifatigue pour les opératrices qui travaillent en position debout (contrôle, repassage, pointage) afin d'améliorer la circulation du sang et le confort et réduire la douleur des muscles et des articulations.



- Equipement des escaliers par un ruban adhésif antidérapant afin de prévenir les chutes et les glissades dans les escaliers.



- Agrandissement du réfectoire pour fournir des meilleures conditions pour les employés pendant la pause déjeuner.



- Equipement de l'armoire électrique avec un tapis isolant afin de se protéger des chocs électriques.



Autres Actions :

- **Production de combinaisons de protection pour les services de sécurité et les agents municipaux**

Avril 2020, et dans le cadre de l'élan de solidarité et du soutien à l'effort de l'Etat et de la société civile, pour faire face à la pandémie de coronavirus, et en collaboration avec la fédération régionale de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, ApparelatWork a livré dans le siège du gouvernorat de Monastir, une quantité d'aide représentée dans des combinaisons de protection contre le virus corona (500 pièces) et une quantité de masques barrière (1000 pièces) qui ont été distribués vers les services de sécurité, les employés municipaux, les cadres et les agents de l'autorité régionale, en particulier tous ceux qui sont aux premières lignes de la lutte contre le virus.

<https://www.facebook.com/Sawtteboulba/posts/865821123899052>



- **Médaille d'argent dans l'évaluation ECOVADIS 2020**

- Renouvellement de l'inscription dans la plateforme ECOVADIS, plateforme collaborative permettant aux entreprises d'évaluer la performance de leurs fournisseurs grâce à des indicateurs compatibles avec les standards légaux, et affinés par un réseau d'experts. Le résultat de l'évaluation publié le 31/07/2020 est en légère amélioration par rapport au précédent exercice avec des progrès les axes environnement et achat durable et une nouvelle médaille d'argent obtenue suite à l'évaluation.

Ci-dessous le score détaillé pour chaque thème.



- ApparelatWork a continué en 2020 sa politique sociale d'attribution des prêts pour les employés, nombre de prêts attribués jusqu'à novembre 2020 est 55 pour un montant total de 27650DT.

3. Environnement (principes n°7, 8 et 9) :



Apparel @Work s'est engagé à :

- Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement.
- Prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.
- Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

+ Les actions mises en place par Apparel@Work:

- Le tri et la séparation entre les déchets ménagers et les déchets industriels après installation d'une série de poubelles dans tous les coins des ateliers afin de faciliter la séparation de ce qu'on envoie pour recyclage, et donc réduire le triage chez le prestataire, et assurer un traitement adéquat pour chaque déchet.
- Dans le cadre de mise à disposition de ses salariés de moyens de protection contre le corona virus, ApparelatWork se procure Gel hydro alcoolique désinfectant, et en fonction de la disponibilité sur le marché, on a opté pour un produit bio incluant des produits naturels dans sa composition.

4. Lutte contre la corruption (principes n°10) :



Apparel @Work cherche à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin..

✚ *Les actions mises en place par Apparel@Work:*

- Le service achat d'Apparel@Work a approché les fournisseurs principaux afin de leur expliquer la « Déclaration d'engagement du respect des principes de développement durable » et leur convaincre de signer cette déclaration d'engagement, afin que les principes et valeurs soient partagés tout au long de la chaîne de valeur, et les inciter à s'engager et agir contre la corruption sous toutes ses formes (extorsion de fonds, pots-de-vin, blanchiment d'argent,).
- Mise à jour de la cartographie des risques de corruption afin d'identifier les scénarios de corruption possible, et les prévenir en mettant en place des moyens de maîtrise.
- Sensibiliser le personnel sur le mécanisme interne d'alerte, afin de les encourager à l'activer et dénoncer les éventuels dépassements, le « WEP Training » de la FWF qui sera organisé en 2021 va mieux expliquer pour le personnel le mécanisme de plainte de la FWF disponible par un simple appel vers le n° téléphone affiché dans les ateliers.

III- Mesure des résultats:

Ci-dessous une liste des principaux indicateurs utilisés pour mesurer la performance d'Apparel@Work au niveau des droits de l'Homme, respect des normes de travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.



1. Droits de l'homme



*Création des emplois

- ✓ Recrutement de plus que 100 employés jusqu'au Novembre 2020 dont un ingénieur et deux techniciens
- ✓ Intégration de 5 apprenties en tant qu'ouvrière après le succès de leur période d'apprentissage.
- ✓ Titularisation de 69 employés jusqu'à novembre 2020.

*Présence de la femme :

- Les femmes c'est 74% de nos cadres et 79% de nos diplômés.
- Les femmes occupent une bonne position au classement des salaires des employés de la société en 2020 : 2 dans le top5, 4 dans le top 10, 8 dans le top15 et 11 dans le top 20 ; l'objectif est une présence égale entre les hommes et les femmes dans ce classement.

*Pérennité de la Relation avec les fournisseurs :

Apparel@Work a continué en 2020 sa relation fidèle avec ses principaux fournisseurs locaux de matière première. Ci-dessous le tableau du chiffre d'affaire des achats en fonction de l'ancienneté de la relation commerciale.

<i>Partenaires depuis >10 ans</i>	<i>Partenaires depuis entre 5 et 10 ans</i>	<i>Partenaires depuis < 5ans</i>
<i>94% du total CA achat</i>	<i>5% du total CA achat</i>	<i>1% du total CA achat</i>

2. Normes de travail



*Accidents de travail

- ✓ Baisse du nombre d'accidents de travail de 32% pour la période janvier à octobre 2020 par rapport à 2019

Janvier à octobre 2019	Janvier à octobre 2020
31 accidents	21 accidents

- ✓ Baisse du nombre de jours perdus à cause des accidents de travail de 12% pour la période janvier à octobre 2020 par rapport à 2019

Janvier à octobre 2019	Janvier à octobre 2020
288 jours	253 jours

*Personnel formé en SST

- ✓ Nombre de personnes formées en 2020 : 10

*Education sanitaire

- ✓ Nombre des actions d'éducation sanitaire : 4
- ✓ Nombre de participants : 27

3. Environnement



*Consommation de l'eau

- ✓ Baisse significative de la consommation d'eau et qui peut s'expliquer par la période de confinement en mars-avril mais surtout par l'aménagement de l'horaire de travail pour s'adapter au contexte covid-19.

1er semestre 2019	1er semestre 2020
1594 M3	971 M3

-> Baisse de 39% pour les 6 premiers mois de l'année 2020.

***Consommation de l'énergie**

- ✓ Baisse significative de la consommation d'électricité et qui peut s'expliquer par la période de confinement en mars-avril mais surtout par l'aménagement de l'horaire de travail pour s'adapter au contexte covid-19.

Janvier à Septembre 2019	Janvier à Septembre 2020
312018 KWH	211735 KWH

-> Baisse de 32% pour les 9 premiers mois de l'année 2020.

***Recyclage des déchets**

- ✓ Le volume de déchets solides transportés vers la centrale de triage n'a pas baissé malgré le confinement et l'aménagement des horaires de travail à cause du corona virus.

Janvier à octobre 2019	Janvier à octobre 2020
10 Tonnes	10, 3 Tonnes